VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

BESOIN DE CONSEILS.

Par Emilie sr Postée le 06/11/2019 07:01

Bonjour,
j'aimerai savoir s'il est possible d'aider un alcoolique à prendre conscience de son problème et à l'amener à se soigner.
Mon mari est alcoolique depuis 8 ans, les enfants n'en peuvent plus, je n'en peux plus, je suis au bout du rouleau. Je suis artisan à mon compte, je ne peux même pas quitter la maison (pas les moyens) pour nous mettre à l'abri. Il vient de promettre encore une fois d'arrêter mais il boit toujours... Hier soir, il a été violent envers moi (physiquement et psychologiquement). Je ne sais plus quoi faire. Si vous avez le moindre petit conseil à me donner, je suis preneur.
Dans l'attente de votre réponse.
Merci.

Mise en ligne le 07/11/2019

Bonjour,

Nous comprenons que cette situation soit difficile à vivre et que vous et vos enfants en souffriez.

Nous allons essayer de vous apporter quelques éléments, qui nous l'espérons pourront vous aider.

La dépendance est en effet un phénomène complexe dans lequel la personne peut ne pas avoir conscience de ses problèmes de consommation ou reconnaitre que les consommations sont un problème mais être dans l'incapacité d'arrêter. Bien souvent, le produit vient répondre à un besoin, vient être « la solution » à des difficultés personnelles, ainsi pour la personne qui consomme arrêter de boire n'est pas envisageable tant que les difficultés sont présentes. C'est pourquoi il peut être utile pour la personne d'identifier les raisons qui la poussent à consommer, afin de trouver d'autres solutions plus adaptées.

Vous en avez déjà discuté avec lui et il dit vouloir arrêter mais n'y arrive pas. Vous pouvez peut-être envisager de parler du quotidien et des difficultés qu'il rencontre dans la vie de tous les jours et trouver des solutions ensemble. Il n'existe pas de solution miracle malheureusement, à chacun de trouver ce qui peut lui faire du bien.

Nous comprenons que aimeriez aider votre mari, cependant il reste inacceptable de subir des violences, de quelque nature que ce soit. Nous nous permettons de vous donner le numéro de Violences Femmes Info, le 39 19 (numéro national, anonyme, gratuit et confidentiel), qui est un service téléphonique d'écoute anonyme et personnalisée pour les victimes de violences.Pour votre information en cas de violence conjugale la loi prévoit que ce soit le conjoint violent qui quitte le domicile, avec une injionction d'éloignement, justement pour éviter que la femme battue se retouve dans une situation précaire.

Votre mari ne nie pas ses consommations, il peut alors être envisagé de rencontrer des professionnels, non pas pour arrêter mais pour faire un point sur ses consommations dans un premier temps, ce sera sûrement plus facile pour commencer. Il existe des structures spécialisées en addictologie, les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dans lesquels il est possible de rencontrer des professionnels spécialisés en addictologie. Vous trouverez notamment des médecins, des infirmières ou encore des psychologues, qui reçoivent les personnes ayant un problème de dépendance et aussi leur entourage, pour qui la situation est bien souvent source de grande souffrance. Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Nous vous joignons les coordonnées de quelques structures près de chez vous en fin de réponse, n'hésitez pas à les contacter pour vous-même et vos enfants.

Nous vous mettons également un lien vers des articles en lien avec la dépendance d'un proche.

Enfin, nous restons à votre disposition si vous souhaitez discuter davantage de votre situation avec un de nos écoutants. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 14h à minuit.

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 34

59, avenue de Fès
Rés. Henri Bertin-Sans Bât C
34090 MONTPELLIER

Tél : 04 99 77 10 77
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 20h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil du public : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 20h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Consultat° jeunes consommateurs : Le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h à 18h à la Maison des Adolescents au 9 rue de la République 12 à 21 ans Possibilité de CJC au CSAPA au cas par cas

Voir la fiche détaillée

CSAPA ARC-EN-CIEL

10 boulevard Victor Hugo
34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 92 19 00
Site web : www.amtarcenciel.fr
Accueil du public : Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h, mardi : 13h30 à 19h et jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Sans rendez-vous au 23 boulevard Pasteur Le Zinc : les mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h et sur rendez-vous de 9h à 18h du lundi au vendredi (sauf mardi matin)

Voir la fiche détaillée

UTTD : CSAPA DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES TOXICO DÉPENDANCES

39, avenue Charles Flahault
Impasse Valteline
34295 MONTPELLIER

Tél : 04 67 33 69 13
Site web : www.chu-montpellier.fr/fr/
Secrétariat : Lundi de 8h à 16h - Mardi de 8h à 13h - Mercredi de 8h à 16h - Jeudi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 16h et vendredi 8h à 13h30
Accueil du public : Lundi de 8h à 16h - Mardi de 8h à 13h - Mercredi de 8h à 16h - Jeudi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 16h et vendredi 8h à 13h30
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 14h à 16h sur rendez vous
COVID -19 : Mars 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous - Une inclusion et initialisation sous traitement de substitution aux opiacés peut -être rapide

Voir la fiche détaillée

LE ZINC : CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS DU CSAPA ARC EN CIEL

23 boulevard Pasteur
34000 MONTPELLIER

Tél : 04 99 23 45 04
Site web : www.amtarcenciel.fr/zinc.php
Accueil du public : Sans rendez-vous : Les mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h et sur rendez-vous de 9h à 18h du lundi au vendredi (sauf mardi matin)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches